

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2025

LUTTER CONTRE LES PANNES D'ASCENSEURS NON PRISES EN CHARGE - (N° 704)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 6

présenté par
M. Philippe Brun

ARTICLE PREMIER

I. – À la dernière phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« immeubles »,

insérer le mot :

« comprenant ».

II. – En conséquence, à la même dernière phrase du même alinéa 3, substituer au mot :

« de »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.